

LA GAZETTE

À DESTINATION DES MEMBRES DU SYNDICAT

AOÛT 2024



Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux

actualités

éditorial

Chers membres du syndicat,

Voici un nouveau numéro de la Gazette du Syndicat mixte Marne et rus du Pays de Meaux.

Une 3^e édition qui fait le point en toute transparence sur l'avancement de notre travail au service de la lutte contre les inondations.

Vous pourrez constater que le planning de cet été et de la fin d'année est particulièrement chargé en travaux : augmentation des volumes de stockage des bassins et retalutage de berges à Villenoy, réhabilitation d'étangs à Monthyon, travail sur les berges à Meaux et Quincy-Voisins, suppression de seuils à Chauconin... sans compter la préparation de l'opération d'entretien annuel de nos cours d'eau.

Parallèlement à cet agenda de travaux, les études se poursuivent en vue de futurs aménagements.

L'équipe du syndicat, opérationnelle et sur le terrain, est à votre disposition si vous avez des questions.

Bonne lecture !

Régis SARAZIN,
Président du SMMRPM

ACHAT DE PROTECTIONS COLLECTIVES CONTRE LES INONDATIONS

Le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux a mis à disposition des communes membres des protections collectives pour la prévention des inondations. L'ensemble des protections collectives commandées a été récupéré par les services techniques des différentes villes.

Par ailleurs, une formation à la mise en place des protections souples a eu lieu avec l'entreprise Watergate pour les agents techniques de la ville de Villenoy et l'équipe GEMAPI du SMMRPM.



Formation sur la mise en place des barrages souples et récupération du matériel

LE PICK-UP EST ENFIN ARRIVÉ !

Le SMMRPM investit également dans la structuration du syndicat. Afin de faciliter les interventions sur le terrain et au plus près des cours d'eau, un pick-up a été acheté.

Prochaines étapes :

- Livraison du hard-top,
- Flocage aux couleurs du syndicat.



Pick-up en action

MODÉLISATION HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN VERSANT DE CHAMBRY À NANTEUIL-LÈS-MEAUX

L'entreprise Suez Consulting a été sélectionnée pour réaliser cette étude qui se déroule en 3 phases distinctes :

PHASE 1

Diagnostic et état des lieux sur l'ensemble des deux périmètres, analyse de l'état initial du site et de son environnement :

- État des lieux – Acquisition et analyse des données, investigations de terrain
- Etude hydrologique
- Topographie
- Etude hydraulique-Modélisation hydraulique

En cours

Fin estimée à septembre 2024

PHASE 2

Elaboration du schéma de gestion du risque inondation des deux bassins versants secondaires :

- Evaluation du risque inondation
- Définition de la stratégie d'aménagement

Date prévisionnelle

Fin estimée à décembre 2024

PHASE 3

Proposition de trois scénarii d'avant-projets :

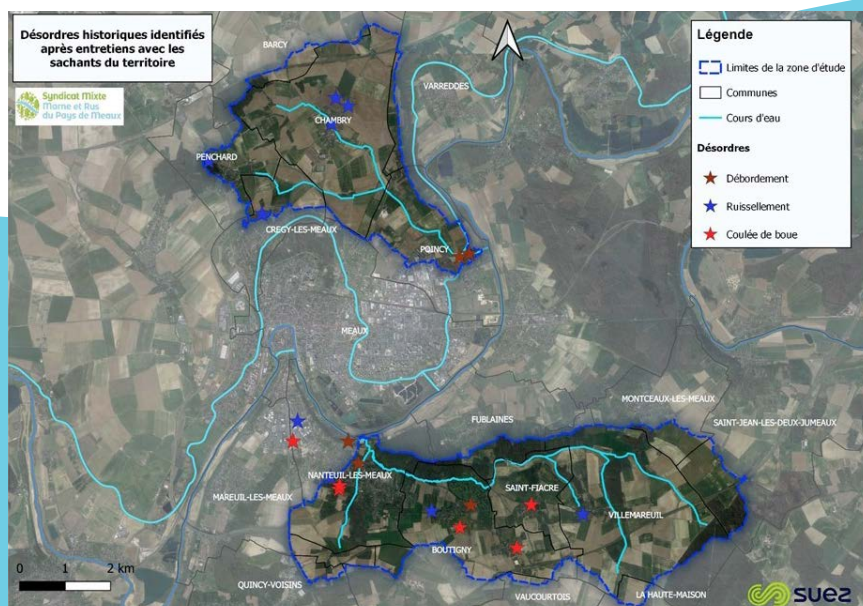
- Construction des scénarii retenus
- Synthèse multicritère des études d'avant-projet
- Etudes d'avant-projet.

Date prévisionnelle

Fin estimée à février 2025

En ce moment, la phase 1 de l'étude est en cours. Les étapes suivantes ont été réalisées :

- Entretiens effectués avec les représentants de la CAPM, du CD77, de la Fédération de pêche, de l'EPTB Seine Grands Lacs et du CPIE,
- Questionnaires envoyés aux 17 communes comprises dans le périmètre d'étude,
- Entretiens effectués avec 6 communes du territoire et questionnaires remplis pour 100% des communes concernées par l'étude,
- Réalisation de la campagne de levés topographiques effectués par TopDess sur les deux bassins versants,
- Réalisation du modèle hydraulique en cours avec l'utilisation du logiciel de modélisation HEC-RAS.



Cartographie des désordres sur les deux bassins versants

Les désordres sont présents sur l'ensemble du territoire, à la fois proches des rus, et dans des terrains plus éloignés de tout écoulement permanent. Les désordres les plus importants sont situés sur les communes de Nanteuil-lès-Meaux et Chambry.

L'étude a été décalée de 1.5 mois à cause des intempéries et des difficultés d'accès aux parcelles privées lors de la campagne topographique.

Le prochain COPIL aura lieu en septembre 2024 où sera présenté le modèle hydraulique et la fin de la phase 1.

L'étude générale prendra fin en janvier 2025.

Le cahier des charges a été co-écrit avec l'EPTB Seine Grands Lacs et a été repris par ICAPE, l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) du SMMRPM. Après réflexion avec l'AMO du syndicat, il a été convenu qu'il serait plus judicieux de réaliser un avant-projet global de zones d'expansions de crues (ZEC) sur Chauconin-Neufmontiers comprenant la ZEC initiale et celle à la confluence du ru de Viry. Ce regroupement de ZEC permettra de réaliser un seul dossier réglementaire « Loi sur l'Eau » et de réduire ainsi les délais d'instruction.

La prise de contact des propriétaires des terrains est en cours afin d'avoir au préalable leur autorisation d'intervention et de travaux sur leurs parcelles.

PROJET D'UNE ZONE D'EXPANSION DES CRUES (ZEC) À CHAUCONIN NEUFMONTIERS

travaux

SÉCURISATION DES BERGES DU RU DE RUTEL À VILLENROY

Des travaux de retalutage des berges à Villenoy sur le ru de Rutel ont eu lieu en novembre 2023 par implantation de fascines de saules vivantes afin de répondre à une problématique urgente d'effondrement de berges. Une deuxième phase a consisté au printemps 2024 à la plantation de végétaux aquatiques, avec pour objectif une meilleure stabilisation de la berge grâce au développement de leur système racinaire. Pour répondre à la demande de la mairie de Villenoy, la mise en place d'une clôture type ganivelle accompagnée de la plantation d'une haie libre (mélange hétérogène de plusieurs essences de végétaux), sur le linéaire du ru de Rutel va faire suite à ces travaux afin d'éviter tout risque de chute dans le cours d'eau dès le devis reçu.

Travaux en cours



Berges avant travaux



Après les travaux



Berges végétalisées à Villenoy après les travaux de retalutage et mise en place de la ganivelle.

L'entreprise sélectionnée pour réaliser l'entretien des cours d'eau est PAREAU.

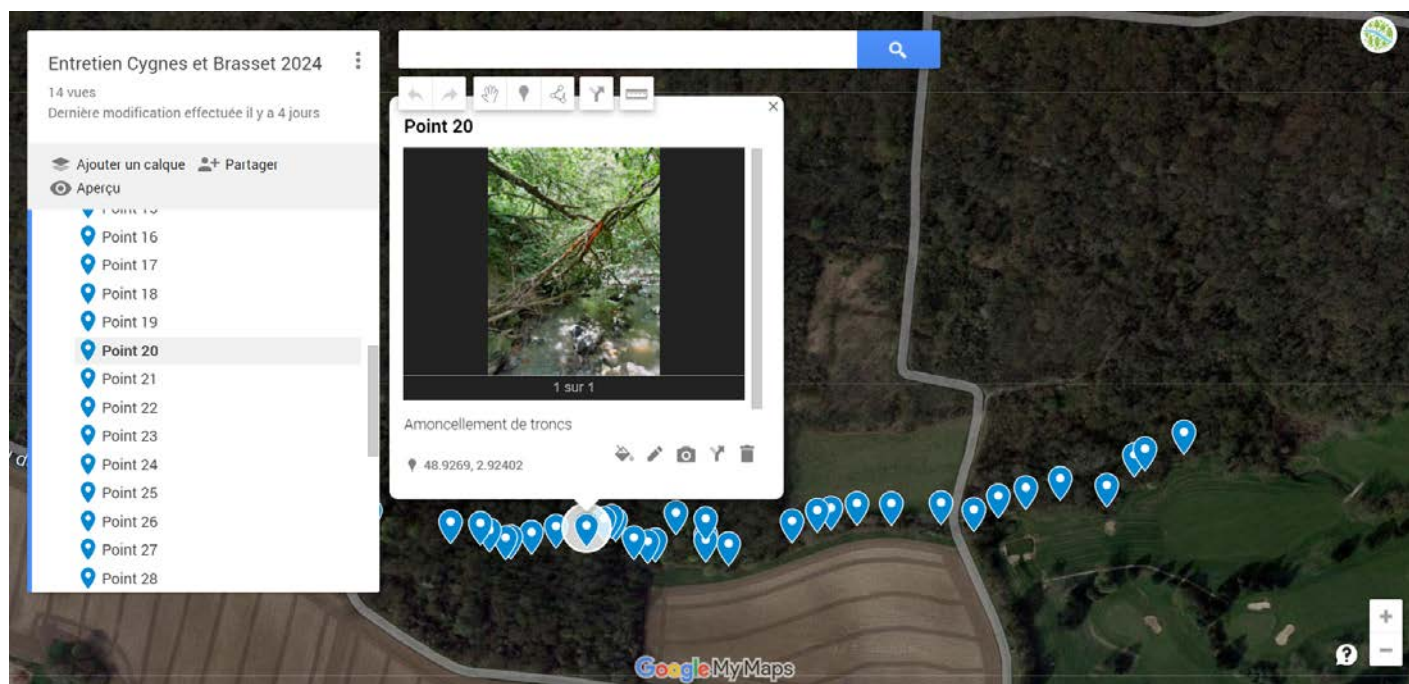
Le secteur n° 4 d'entretien des cours d'eau est prévu pour septembre 2024. Les cours d'eau concernés sont les suivants :

- Ru des Cygnes et ses affluents sur les communes de Nanteuil-lès-Meaux, Boutigny, Saint-Fiacre, Fublaines, et Villemareuil,
- Ru du Brasset sur la commune de Meaux.

L'équipe technique du SMMRPM réalise depuis le mois de juin 2024 un marquage des opérations sur l'ensemble du linéaire de ces cours d'eau afin de repérer les embâcles et les arbres à élaguer.

La création d'une cartographie sur My Maps permet d'avoir une cartographie interactive des secteurs d'entretien regroupant de manière synthétique et visuel les obstacles à l'écoulement à supprimer.

En parallèle de ces campagnes d'entretien, le service GEMAPI se tient à disposition tout au long de l'année pour supprimer les obstacles à l'écoulement les plus gênants et accessibles sur les points noirs du territoire. Ces opérations, souvent réalisées à l'écart des zones urbanisées et dans un environnement pouvant être dangereux, sont effectuées par un binôme d'agents afin d'assurer la sécurité des personnes.



*Campagne de marquage pour
l'entretien annuel des cours d'eau*

*Suppression des obstacles à
l'écoulement sur les points noirs du
territoire*

RECREUSEMENT DES BASSINS À VILLENY

Le projet initial consistait en l'augmentation du volume des deux bassins existants du ru de Rutel sur la commune de Villeny. Toutefois, seul le bassin nord sera recreusé en l'absence de zones humides ce qui évite de devoir faire une étude des zones humides sur une année pour le bassin sud.

Les propriétaires des terrains ont transmis leur autorisation pour effectuer les travaux.

Le dossier Loi sur l'Eau a été validé par la DDT.

Une réunion de cadrage avec l'entreprise WIAME TP, qui a été sélectionnée, a lieu en juillet 2024.

Les travaux sont prévus à compter du 12 août 2024 pour une durée estimée à trois semaines.



*Localisation des travaux
de recreusement des
bassins de Villeny*



Bassins de stockage à Villeny



Bassin après travaux

RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE LA GRUE À MONTHYON

Le projet d'aménagement de l'Étang de la Grue correspond au désenvasement des deux bassins actuellement en proie à un phénomène d'eutrophisation, puis à la fusion de ces derniers pour la création d'un unique bassin avec un îlot central. La surface en eau sur la zone d'étude sera par conséquent agrandie de 400 m². Les rives du bassin seront aménagées.

Le dossier Loi sur l'Eau a été validé par la DDT et les entreprises ont été consultées en juin.

L'entreprise retenue pour effectuer les travaux est WIAME TP.

Les travaux sont prévus à partir du 26 août 2024 pour une durée de 100 jours comprenant toutes les phases allant de la préparation de chantier, à l'abattage des peupliers et débroussaillage du site, au curage des étangs, au reprofilage des berges, à la remise en état des chemins et à la plantation des végétaux.



Étang de la Grue actuellement - Monthyon

RESTAURATION DES BERGES DE L'ÉTANG DE LA GIRONNETTE AU PARC DU PÂTIS

Les travaux étaient prévus pour le début d'année 2024. Toutefois, au vu des intempéries et du niveau de l'eau dans la nappe phréatique, il a été préférable de décaler les travaux en septembre 2024.

Pour rappel, en 2020, une partie du ru s'est effondrée dans le jardin du 5 Chemin du Pont d'Arcole, du fait de son mauvais état structurel. Un passage caméra a permis d'identifier des zones endommagées sur cette canalisation. Il est donc important de procéder à des prospections complémentaires qui permettront de définir le type de travaux à réaliser pour réhabiliter cette canalisation et rétablir le bon écoulement des eaux.

Début octobre 2022, le géomètre Greuzat ainsi que l'entreprise RENFOR sont venus inspecter les terrains privés afin de prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un plan précis de la canalisation et de définir les emplacements des forages géotechniques.

En novembre, l'entreprise RENFOR est intervenue sur deux parcelles privées et 3 publiques afin de réaliser deux sondages carottés (référéncés sur la carte par SC4 et SC5) et 3 sondages pressiométriques (référéncés sur la carte par SP1, SP2, SP3) afin de connaître la consistance du sol.

Suite à ces investigations, l'entreprise ARTELIA a été mandatée pour être l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage afin de réaliser un diagnostic et définir un programme de travaux.

Le dossier d'avant-projet a été finalisé par l'entreprise Artelia en novembre 2023. La méthode retenue pour la réhabilitation du ru de la borde busé est la méthode par microtunnelier sur une partie de la zone privative où les profondeurs le permettent et une autre partie en tranchée ouverte.

Les travaux par microtunneliers sont souvent utilisés pour éviter les perturbations en surface. Il s'agit d'une technique de travaux sans tranchée.

Maintenant, la phase de projet est en cours afin de finaliser et déterminer précisément le projet sur la partie privative et la partie publique.

Une réunion de cadrage a eu lieu le 28/05/2024 avec ARTELIA et la DDT pour cibler les bonnes rubriques pour le dossier loi sur l'eau. Ce dossier est attendu d'Artelia pour septembre prochain.

En parallèle, les investigations complémentaires nécessaires au démarrage des travaux et aux dossiers réglementaires sont en cours dont :

- Le diagnostic sur les zones humides,
- Les études géotechniques en G2PRO.

Une fois que le projet sera entièrement déterminé et validé, une réunion de concertation avec les riverains sera programmée d'ici la fin de l'année 2024 afin de leur exposer les différentes étapes des travaux qui auront lieu sur leurs terrains.



Exemple d'une installation de microtunnelier avec le puit d'entrée

SUPPRESSION DES SEUILS À CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Le projet consiste en la suppression de trois obstacles majeurs à l'écoulement présent dans le lit du ru de Rutel sur la commune de Chauconin-Neufmontiers.

Un courrier d'informations aux différents propriétaires a été envoyé récemment afin d'avoir leur autorisation pour supprimer les seuils présents sur leur terrain et d'éviter une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

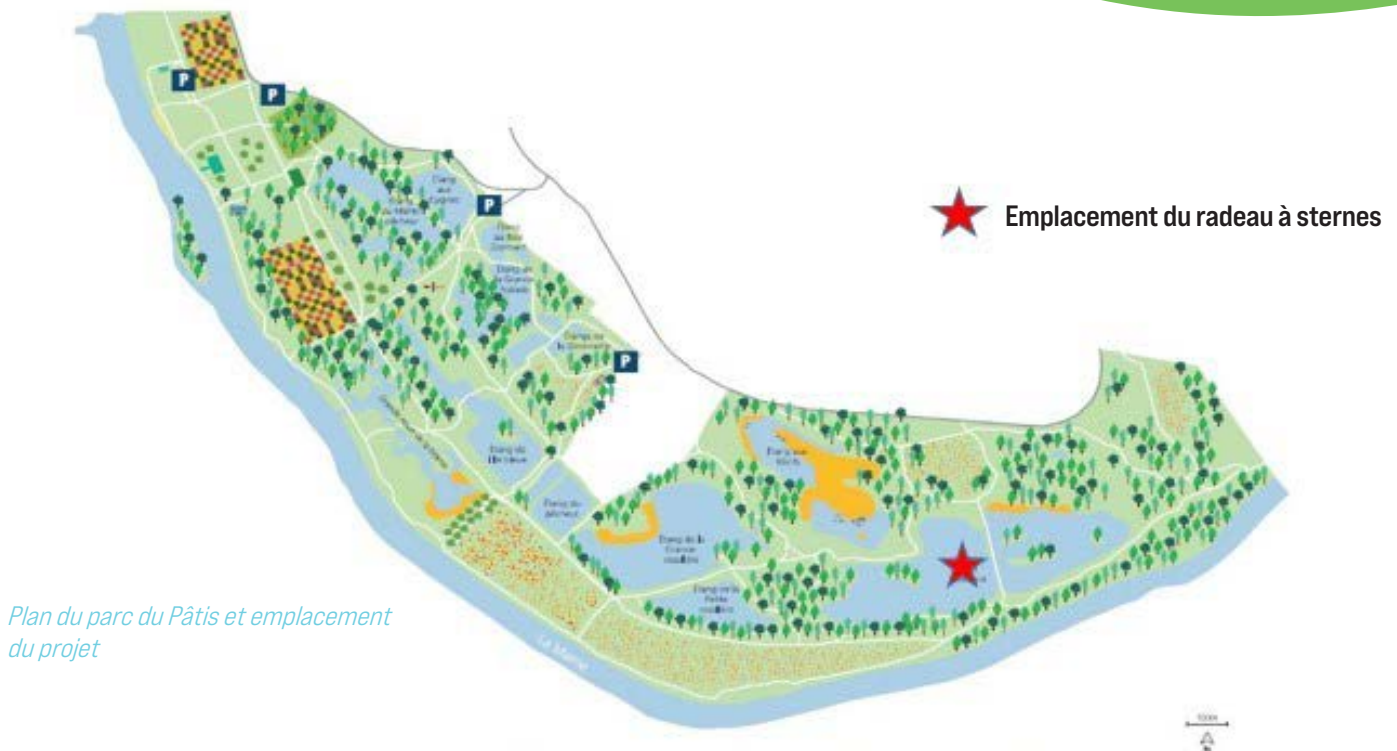
Le dossier Loi sur l'Eau est également en cours de rédaction en interne.



Localisation des seuils à supprimer

MISE EN PLACE D'UN RADEAU À STERNES

Dans le cadre du plan de gestion du parc du Pâtis, un radeau à sternes va être installé sur l'étang des oiseaux d'ici la fin de l'année 2024.



Plan du parc du Pâtis et emplacement du projet

Cet aménagement financé par le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux et appuyé par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Boucles de la Marne sera mis en place durant l'automne.

L'objectif de cet aménagement est de pouvoir offrir un support de nidification pour la sterne pierregarin, une espèce remarquable sur le parc qui est sujette au dérangement occasionné par les diverses activités anthropiques.



Sterne Pierregarin



Radeau à sternes

Le radeau à sternes est constitué d'un plateau flottant recouvert d'une couche de graviers de 5 à 10 cm sur lequel des nioirs en tuile sont installés. L'ensemble est entouré d'un grillage de 20 cm de haut évitant ainsi aux oisillons de tomber à l'eau. Il se substitue aux îlots naturels et présente le double intérêt de constituer un espace de nidification supplémentaire et de préserver les nids en période de forte pluviométrie ou de crue ainsi que de tous dérangements liés aux activités de loisir.

Nous espérons que ce nouvel aménagement permettra l'installation et la pérennisation de cette espèce emblématique, qui petit à petit recolonisera son habitat et participera à la diversité des espèces présentes dans le parc du Pâtis.

Il a été constaté à Quincy-Voisins au niveau du ru du Val, des berges fragilisées et effondrées à deux endroits à proximité de la route. De même, sur le ru de Rutel, il a été constaté un affouillement et un effondrement partiel du parking du parc du Baron Pelet à Villenoy.

Afin de répondre à un caractère d'urgence pour la sécurité des biens et des personnes, une mise en concurrence a été lancée pour la consolidation de ces berges. Les devis sont en cours de réception.

Deux dossiers de demande d'urgences ont été déposés à la DDT afin d'éviter la réalisation de dossiers Loi sur l'eau. Nous attendons les devis et ces autorisations réglementaires pour programmer les travaux.



Berges endommagées à Villenoy



Berges endommagées à Quincy-Voisins

RÉHABILITATION DE GRILLES DE BUSES

Deux ouvrages de grilles de protection de buses nécessitaient d'être remplacés sur le ru de Rutel à Villenoy et sur le ru du Val à Quincy-Voisins.

L'entreprise TERIDEAL a été sélectionnée pour réaliser les travaux de remplacement de ces grilles. La fabrication de ces grilles sur mesure est en cours.

Les travaux de remplacement sont prévus d'ici la fin de l'été.



Grilles endommagées à Quincy-Voisins



Grilles endommagées à Villenoy

SENSIBILISATION

Plusieurs projets de sensibilisation du public sont en cours, par exemple :

- Des ateliers pédagogiques de plantations de végétaux sur les berges des cours d'eau à destination des enfants sont en cours de préparation (fiches synthétiques, devis des matériaux, recherches des lieux d'implantation ...),
- La mise en place de repères de crues et d'échelles limnométriques sur l'ensemble des communes où la Marne passe (étape actuelle de listing de ces repères et faisabilité sur le terrain en cours).

DIVERS

D'autres projets sont en cours de réalisation tels que :

- Formation de l'équipe GEMAPI en septembre au logiciel de modélisation hydraulique HEC RAS par l'entreprise Artelia suite à l'étude de modélisation hydraulique du bassin versant de Rutel,
- Lancement de la mise en concurrence pour la création d'un site internet pour le SMMRPM. Les offres des entreprises sont attendues pour début août pour une durée ensuite de 6 mois de création,
- Achat de matériels d'analyses ponctuelles sur l'eau des cours d'eau dont une sonde multi-paramètres, des bandelettes de tests instantanés (nitrates, nitrites, phosphates...), des flacons et une glacière de transport afin de répondre à toutes demandes urgentes d'analyses,
- Rédaction et lancement d'un accord-cadre d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour une durée de 4 ans. La consultation des entreprises sera lancée d'ici la fin de l'été.

EN COURS DE RÉFLEXION

Des axes de réflexion sont au tout début de leur émergence :

- Déconnexion du ruisseau de Mansigny de la mare d'entrée de Chambry : étape de faisabilité technique en cours (plan topographique réalisé et passage caméra à programmer),
- Mise en place de stations de mesures de débitmètries sur les cours d'eau du territoire,
- Travaux d'aménagements (haies, fossés à redents, noues...) sur les lignes de ruissellement du territoire afin de réduire les quantités d'eau et de boues lors d'événements pluvieux en amont des cours d'eau.



**Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux**